

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 09 juin 2023

en fonction : **14**

Conseillers présents : **13**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. RISCH Jérôme ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; M Jean-Marc SINDT

Présent par procuration : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaud

2 – Attribution du marché Aménagement de la voirie et trottoirs et liaisons douces à Fréching

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse du bureau d'études LVRD concernant les offres reçues dans le cadre de la consultation lancée en procédure adaptée pour le marché Aménagement de la voirie et trottoirs et liaisons douces à Fréching. Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que 3 entreprises ont été retenues lors de la réunion de la C.A.O. le 09/06/2023 à 18h30 en Mairie.

M. Alain SINDT, membre de la commission d'appel d'offre présente les 3 offres qui sont les suivantes :

- **STRADEST** 6 Rue du Malambas 57280 HAUCONCOURT : 228 694,40 € HT/274 433,28 € TTC délai 1,2 mois
- **COSTANTINI** 1 A Route de Kédange 57920 HOMBURG-BUDANGE : 240 000 € HT/ 288 000 € TTC délai 1,5 mois
- **EUROVIA Alsace Lorraine** Agence de de Florange 2 Route de Metz 57190 FLORANGE : 225 914,30 € HT/ 271 097,16 € TTC délai 1,5 mois

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer le marché à l'entreprise la mieux disante, à savoir EUROVIA Alsace Lorraine pour un montant de 225 914,30 € HT/ 271 097,16 € TTC après validation de la réunion de la C.A.O. qui s'est réunie en date du 09 juin 2023 à 18h30 en Mairie de Kerling-Lès-Sierck. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 09 juin 2023

Le Maire, Guy HOCHARD

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20230609-0209062023-DE
Date de réception préfecture : 12/06/2023